

Réponse du Conseil administratif à la motion du 21 mai 2008 de M^{mes} Diana Duarte Rizzolio, Christiane Olivier, Isabelle Brunier, Nicole Valiquer Grecuccio, Martine Sumi, Silvia Machado, Annina Pfund, Andrienne Soutter, Mary Pallante, MM. Patrick Baud-Lavigne, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, Thierry Piguet, Christian Lopez Quirland et Christophe Buemi, acceptée par le Conseil municipal le 16 décembre 2008, intitulée: «Mieux informer sur les événements planifiés sur la plaine de Plainpalais».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- mettre en place un panneau d’affichage avec les événements programmés sur la plaine;
- informer les habitant-e-s des événements programmés, notamment lorsque ceux-ci sont particulièrement importants, dans le journal de quartier ou une autre publication destinée au quartier.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La plaine de Plainpalais a accueilli, en 2008, plus de 110 manifestations d’inégale importance, s’agissant de l’espace occupé et des nuisances générées.

Parmi les manifestations régulières figurent les divers cirques (Knie, Nock, Cirque de Noël, etc.), ainsi que les champs de foire du printemps et d’hiver.

L’année 2008 aura été marquée, par ailleurs, par l’Eurofoot qui s’est tenue durant le mois de juin.

Le reste des événements ordinairement accueillis par la plaine sont d’importance moindre et génèrent des nuisances minimales (essentiellement stands de signatures, d’information ou de pâtisseries).

Enfin, il convient de rappeler que la plaine de Plainpalais accueille à deux reprises dans la semaine des marchés: un marché aux fruits et légumes; un marché aux puces; ainsi que, le dimanche, un marché mixte.

Il est certain que l’ensemble de ces événements pourrait faire l’objet d’une communication assurée par la Ville.

Cette communication pourrait être effectuée à travers un tableau d’information qui serait installé sur la plaine de Plainpalais, à un endroit à définir, eu égard

au réaménagement prévu. Les journaux de quartier et/ou le site internet du Service de la sécurité et de l'espace publics pourraient servir également de supports.

Ce mode d'information que la Ville se propose d'entreprendre à brève échéance débutera par une communication régulière sur l'avancement des travaux planifiés sur la plaine de Plainpalais, assumée par le département des constructions et de l'aménagement.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Pierre Maudet

Le 18 mars 2009.